

ROUCY

Une stèle en mémoire de fusillés

Lors de la Première Guerre mondiale, six soldats ont été fusillés pour l'exemple à Roucy. Une association souhaite leur rendre hommage, une stèle sera installée en 2016.

LES FAITS

- La commune de Roucy est restée française pendant presque toute la Première Guerre mondiale. Le village servait de base de repos, il était le siège du 55^e RI.
- Le 22 mai 1916, quatre soldats sont fusillés pour l'exemple. Deux autres le seront en juin 1916 et juin 1917.
- Le Regain de Roucy a décidé de leur rendre hommage le 28 mai 2016, en inaugurant une stèle près de l'ancien château.

Il faut bien comprendre que le château de Roucy se situait juste en face de Croonne. » Jean-Marie Lejeune habite Roucy depuis une trentaine d'années. Fêru d'histoire locale, il est membre du Regain, une association ayant pour vocation la défense du patrimoine local. Avec ses amis de l'association, il s'est lancé dans une nouvelle aventure : édifier une stèle en hommage aux six soldats fusillés pour l'exemple en 1916 et 1917. « Nous n'avons découvert leur existence que très récemment, explique Dominique Deprez. Les choses se sont faites un peu par hasard, en consultant des documents. » Les passionnés d'histoire locale savaient que le château du village avait abrité l'état-major pendant la Première Guerre mondiale, le général Mangin étant lui installé au prieuré et que les soldats du 96^e RI venaient ici en repos entre deux assauts. « Lorsque nous avons découvert la première mention de fusillés, nous avons poursuivi nos recherches pour finalement découvrir qu'ils étaient six soldats à avoir été exécutés en 1916 et 1917, poursuit Dominique Deprez. Très vite, nous avons souhaité leur rendre un hommage particulier, pensez donc, leur nom ne figure même pas sur le monument aux morts de leur commune d'origine, sauf pour deux d'entre eux. » L'association parvient à retracer les derniers instants de ces six malheureux français. « J'ai retrou-



C'est à cet endroit, devant le château, que les membres du Regain veulent installer la stèle.

vé les procès-verbaux des tribunaux militaires. L'histoire des quatre premiers fusillés est particulièrement édifiante. Ces hommes appartenaient au 55^e RI, ils avaient combattu au bois des Buttes près de Pontavert. Ils sont revenus se reposer en

arrière, on leur avait promis huit ou dix jours de repos. Malheureusement, très rapidement, on leur demanda de repartir au combat, les hommes refusent, les officiers interviennent et finalement tous quittent le cantonnement avec une

heure de retard. » L'histoire aurait pu en rester là, malheureusement de retour à Roucy, sept soldats considérés comme les plus coupables sont condamnés à huit jours de prison, la sanction est très vite portée à quinze jours

Les artistes peuvent toujours concourir

Un appel à proposition artistique a été lancé par l'association pour concevoir l'œuvre. « Pour l'instant, nous n'avons eu qu'une seule réponse », admet Dominique Deprez. Les personnes souhaitant concourir ont jusqu'au 30 octobre pour déposer leur projet. « Nous avons défini un ensemble d'impératifs comme la matière qui devra être suffisamment solide pour durer, poursuit le membre du Regain. Certains thèmes nous semblent importants comme la douleur, la brutalité l'injustice. » Puisqu'il faut bien vivre avec son temps, l'association souhaite apposer auprès de la stèle un cartel contenant un flashcode. Grâce à ce dispositif, les visiteurs pourront accéder directement au blog de l'association et avoir des informations complémen-

taires sur cette page d'histoire de la commune. « Si nous avons choisi de positionner cette stèle au château, c'est surtout parce que c'est un lieu très accessible, nous aurions pu l'installer à l'endroit où ces pauvres soldats ont été fusillés mais la Mutte des grillons est difficile d'accès, il est important que tout le monde puisse venir et rendre hommage à ces soldats. » Un jury composé de Christelle Cas, maire de la commune, de Franck Wiltart, chargé de mission Centenaire au conseil départemental et du bureau de l'association Le Regain se réunira le dimanche 15 novembre pour choisir le projet. La mise en place de la stèle et prévue en avril-mai 2016 pour une inauguration le 28 mai 2016.

« Quand on a découvert qu'il y avait eu des soldats fusillés pour l'exemple à Roucy, cela nous a fait un choc »
Jean-Marie Lejeune

puis à vingt-cinq jours. Finalement le général Wiltart, du 37^e corps, veut faire un exemple et convoque le conseil de guerre au château de Roucy. Quatre hommes seront condamnés à mort et exécutés dans la foulée, le 22 mai 1916. « Il ne leur a même pas été possible de faire appel de quoi que ce soit, parmi eux, il y avait un jeune engagé volontaire de 19 ans. Il n'avait même pas l'âge d'être incorporé ! »

Une stèle sera installée devant les ruines du château

Le peloton d'exécution sera convoqué deux fois encore, quelques jours plus tard, le 5 juin, et un an après, le 13 juin 1917.

« Lorsqu'on a découvert ces drames, on a eu l'impression d'ouvrir une page de l'histoire de Roucy qui ne pouvait se refermer comme cela, reconnaît Jean-Marie Lejeune. Nous avons donc décidé d'ériger une stèle à leur mémoire. » Afin qu'elle soit accessible à tous, elle ne sera pas installée sur le lieu de l'exécution, à la Mutte des grillons mais devant les ruines du château, là où se réunissait le conseil de guerre. « Pour le financement, nous avons déjà reçu des aides, nous faisons aussi dans nos fonds propres, mais nous avons souhaité y associer le plus grand nombre et pour cela nous lançons une souscription. » Les communes d'origine des six soldats ont, également, été approchées. « Nous avons déjà des contacts avec Bully-les-Mines, la ville de résidence du plus jeune, Lucien Balleux. » Cette stèle devrait être inaugurée, le 28 mai 2016, soit un peu plus de 100 ans, jour pour jour, après la première exécution.

MARIE-PIERRE DUVAL
► Association Le Regain-Roucy,
11 rue Fontaine, 02160 Roucy.

DES EXÉCUTIONS ONT EU LIEU À ROUCY

- Le 22 mai 1916, Lucien Balleux, Emile Lhermenier, Félix Milliau, et Paul Regault sont passés par les armes.
- Le 6 juin 1916, c'est au tour de

Théophile Boisseau, qui sera condamné pour « avoir eu peur ».

- Le 13 juin 1917, Henri Désiré Valembas sera condamné au même motif.

LE CHIFFRE

2 C'est le nombre de fusillés inscrits comme morts pour la France sur le monument de leur commune.

LA PHRASE

« L'incident du 96^e RI, le 30 avril sur le Chemin des Dames, préfigure le mouvement d'indiscipline de 1917. »
Denis Rolland dans « La Grève des tranchées-les Mutineries de 1917 ».